

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Sciences cliniques 2.2

2022-2023

Code : S.SI.370.2010.F.19

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Déterminer les données pertinentes et significatives d'ordre physio-/psychopathologiques et thérapeutiques relatives à des problématiques de santé représentant les différents âges de la vie.
- A partir de situations de soins emblématiques, mettre en évidence les aspects physiologiques normaux et/ou pathologiques.
- Rechercher et déceler les informations manquantes indispensables pour déterminer les problèmes de soins
- Identifier les problèmes réels et à risque dans la situation
- Etablir des priorités de soins, surveillances et enseignement
- Adapter les principes de soins, de communication et d'enseignement applicables dans les situations données
- Réaliser les habiletés cliniques enseignées en respectant les critères de qualité et en se référant aux données probantes
- Effectuer les évaluations des systèmes travaillés dans les situations emblématiques, à savoir l'état mental et le système abdominal et urinaire en les analysant et en proposant des soins, surveillances et interventions en découlant
- Renforcer sa communication en lien avec une situation de crise

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- **APP** (apprentissage par problème) en groupes tutoriaux :
3 situations de soins emblématiques, épidémiologiquement représentatives, présentées sous forme de vignettes cliniques.
Pour chaque situation, une séance ALLER = 2 périodes & une séance RETOUR = 4 périodes
- **Ateliers d'habiletés cliniques** : examens cliniques, habiletés techniques et relationnelles en lien avec les situations d'APP
- **Conférences** concernant des problématiques spécifiques reliées aux APP
- **M. White (67 ans)**, Insuffisance rénale, prostatisme
Connaissances et habiletés associées : insuffisance rénale, examen clinique : statut urologique, sonde vésicale
- **Mme Gessner (76 ans)**, cancer colo-rectal
Connaissances et habiletés associées : oncogénèse et chimiothérapie anti-cancéreuse, statut abdominal, alimentation entérale versus parentérale, sonde nasogastrique, chambre implantable, image de soi, atelier avec PS sur l'accompagnement en situation de crise
- **Mme Turbo (32 ans)**, trouble bipolaire
Connaissances et habiletés associées : dépression, troubles bipolaires

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation procédurale et immersive | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : APP | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input checked="" type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Examen individuel composé d'une partie pratique et d'une partie orale.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module.

9. Bibliographie principale

Outre la bibliographie ci-dessous, chaque vignette clinique et chaque cours théorique et d'habileté clinique peuvent être accompagnés d'une bibliographie plus spécifique.

Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. (2011). *Soins infirmiers : médecine et chirurgie* (5^e éd., Vol. 1-6). De Boeck Université.

Chalifour, J. (1999). *L'intervention thérapeutique : vol 1 : les fondements existentiels-humanistes de la relation d'aide*. Gaëtan Morin.

Chalifour, J. (2000). *L'intervention thérapeutique : vol. 2 : stratégies d'intervention*. G. Morin.

Doyon, O., & Longpré, S. (Éds.). (2022). *Evaluation clinique d'une personne symptomatique* (2^e éd.). Pearson ERPI.

- Lalonde, P., & Pinard, G.-F. (Eds.). (2016). *Psychiatrie clinique : une approche bio-psycho-sociale* (4^e éd., Vol. 1-2). Chenelière Education.
- Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., & Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie* (2^e éd., Tome 1). Chenelière Education.
- Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., & Bucher, L. (2016). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie* (2^e éd., Tome 3). Chenelière Education.
- Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (6^e éd.). ERPI.
- Morgan, K. I., & Townsend, M. C. (2022). *Psychiatrie et santé mentale* (3^e éd.). ERPI.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Claire De Staercke Portuesi et Lorena Da Veiga Gonçalves

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** Marie-Christine Follonier